

# ACCUEIL PERISCOLAIRE

**Mai 2020**

## FONCTIONNEMENT

### MODALITES D'ACCUEIL

Les accueils de loisirs et l'accueil périscolaire se déroulent dans les locaux de :

**Association Loisirs Et Culture**

**11 bis & 13 rue des Couvents**

**57 950 Montigny-lès-Metz**

**☎ 03 87 62 70 96**

**[enfance@loisirs-et-culture.fr](mailto:enfance@loisirs-et-culture.fr) ou [secretariat@loisirs-et-culture.fr](mailto:secretariat@loisirs-et-culture.fr)**

*ATTENTION : Loisirs et Culture réajustera les modalités d'accueil en fonction des contraintes sanitaires.*

### 1. INSCRIPTION

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'objectif est d'accueillir un maximum d'élèves en garantissant la sécurité de tous **en priorisant l'accueil** aux enfants suivants :

- Enfants de soignant et / ou des personnels participant aux forces de sécurité intérieure dont l'autre parent travaille sans possibilité de télétravail
- Enfants d'enseignants, d'ATSEM, d'AESH pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions
- Enfants de famille monoparentale avec obligation pour le parent de se rendre sur son lieu de travail
- Enfants de couple d'actifs avec l'obligation pour les deux de se rendre sur son lieu de travail

**Les familles devront nous informer au plus vite des temps de présence de leur(s) enfant(s) afin d'organiser au mieux nos équipes et nos accueils.**

| Inscriptions |  |
|--------------|--|
| Périscolaire | <b>Uniquement les jours de prise en charge à l'école<br/>Par mail ou par téléphone</b> |

Les parents devront prendre la température de leurs enfants : en cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus) à l'école, l'enfant ne doit pas se rendre à LEC.

### 2. HORAIRES D'ACCUEIL

| <b>Groupement scolaire</b> | Horaires d'accueil | Horaires de départ    |
|----------------------------|--------------------|-----------------------|
| CRESSOT                    | 16h15              | 17h30 – 18h – 18h30   |
| POUGIN                     | 16h15              | 17h15 – 17h45 – 18h15 |

**Veiller à nous retourner la fiche d'inscription mensuelle par mail.**

### 3. PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Les enfants sont pris en charge par les animateurs dès la sortie de l'école. Attention, un enfant présentant des symptômes ne pourra être accueilli.

Les parents ne pouvant pas entrer dans le bâtiment jusqu'à nouvel ordre, l'enfant sera récupéré par le responsable légal au niveau de la cour. Merci de respecter le sens de circulation, ainsi que la distanciation physique.

L'enfant pourra être confié à un autre adulte si une autorisation est préalablement fournie par les parents.

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE RENTRER DANS LE BATIMENT, DE SE STATIONNER DEVANT LE PORTAIL OU DANS LA COUR DE L'ASSOCIATION.**

#### **ACCUEIL**

Loisirs et Culture veillera à l'application de ces 5 fondamentaux :

- **Le maintien de la distanciation physique (1m)**
- **L'application des gestes barrières**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **La formation, l'information et la communication**

Il nous est demandé d'accueillir les enfants par groupement scolaire, en tenant compte de la superficie des salles d'activités, des toilettes et points d'eau.

Chaque salle d'activités sera organisée afin de respecter de la distanciation physique d'1 mètre entre les enfants.

Tous les animateurs et salariés de Loisirs et Culture au contact des enfants devront porter un masque anti-projection recommandé par les autorités sanitaires appelé masque grand public.

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et Loisirs et Culture sera limité au strict nécessaire : petits matériels scolaires (trousse, crayons, feutres...) Attention : aucun jeux, jouets !

Loisirs et Culture veillera à éviter les échanges manuels entre les enfants : échange d'objets divers comme des jouets, des crayons, etc. lorsqu'il ne sera pas possible d'éviter ces échanges, Loisirs et Culture procèdera à la désinfection après chaque utilisation.

#### **RAPPEL DU PROTOCOLE :**

Les personnels ne doivent pas venir au travail en cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus). Loisirs et Culture appliquera les mesures de distanciation physique : distance minimale d'un mètre entre les personnes, au besoin par des marquages au sol, dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de la structure, cour, couloirs, préau, sanitaires, etc.).

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée à Loisirs et Culture
- Avant de rentrer dans les salles d'activité, notamment après d'éventuelles activités extérieures
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Le soir avant de rentrer chez soi.

## **ALIMENTATION**

**Les parents devront fournir le goûter et une gourde ou une bouteille d'eau à leur(s) enfant(s).**

**Les échanges de goûter sont strictement interdits.**

## **ENCADREMENT**

1 à 2 animateurs seront en charge des enfants par groupement scolaire.

## **RETARD**

Les retards perturbent le bien être de votre enfant et le fonctionnement du service. En cas de retard exceptionnel, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au 03.87.62.70.96.

**Les dépassements d'horaires seront facturés 5.00 €.**